

La Fondation du Patrimoine et la Ville de Troyes scellent leur partenariat

Créée par la loi du 2 juillet 1996, **La Fondation du Patrimoine** a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur patrimoniale, ainsi que la diffusion de la connaissance à l'échelle nationale.

Forte de plus de 150 projets entrepris ces dix dernières années dans l'Aube, cet organisme apparaît comme un partenaire essentiel de la Ville de Troyes, soucieux de préserver la richesse du bâti de son centre historique.

François BAROIN, *Ancien Ministre, Maire de Troyes et Président de Troyes Champagne Métropole* et Pierre POSSEME, *Délégué régional de la Fondation du Patrimoine*, vous convient à la signature officielle de la convention de partenariat, votée lors de la séance du Conseil Municipal, entre la Ville de Troyes et la Fondation du patrimoine, **vendredi 10 novembre à 17h30, au Petit salon de l'Hôtel de Ville de Troyes.**

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr